



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

REGLEMENTATION

[Loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux \(codifié dans le titre IV du livre V du CE\)](#)

[complétée par la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement \(ICPE\)](#)

[Loi n° 92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets et aux installations classées qui a modifié les deux lois précédentes](#)

[Directive cadre n° 2008/98/CE sur les déchets du 19 novembre 2008](#)

[Loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement \(dite loi Grenelle 2\)](#)

[Ordonnance n° 2010-1579 du 17 décembre 2010](#)

[Décret n° 2011-828 du 11 juillet 2011](#)

[Plan de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020](#)

[Programme national de prévention des déchets 2014-2020, approuvé par arrêté du 18 août 2014](#)

Code de l'environnement (article [L541-1 et suivants](#))

Code général des collectivités territoriales (article [L.2212-1 et 2 - L.2224-14](#))

Code de l'urbanisme (article [*R.421-19](#) et [*R.421-23 - L.480-1 à 4](#))

Code forestier (article [L.161-1](#) et [L.322-2](#))

Code de la voirie routière (article [R*116-2](#))

Code pénal (article [R.610-5](#), [R.632-1](#), [R.633-6](#), [R.635-8](#), [R.644-2](#))

Le 13 janvier 2017